

## ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES EN ACCUEIL DE JOUR

DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES PAR LA FORMATION



### PUBLIC CONCERNÉ

Éducateurs, Aide médico-psychologique

### PRÉREQUIS

Pas de prérequis exigés pour cette formation

### PROFIL DE L'INTERVENANT

Directeur d'établissement

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Prendre en compte la spécificité des objectifs et du contexte de l'accueil de jour dans l'accompagnement des personnes accueillies
- Établir une cohérence d'accompagnement avec les familles
- Mettre en œuvre l'accueil de jour au niveau institutionnel

### ÉLÉMENTS DE CONTENU

#### Le cadre de l'accueil de jour

- Définition, philosophie, objectifs, modes d'intervention et de travail
- Les différents modes de coaching
- Le coaching de la personne handicapée : une adaptation ou une évidence
- La formation continue tout au long de la vie
- Définition
- Législation
- Accueil de jour et contexte de vie

#### L'accueil de jour dans le projet personnel de vie

- L'accueil de jour : un choix de vie
- La mise en œuvre du projet personnalisé dans la structure d'accueil
- Le partenariat institution/famille

#### L'accueil de jour dans le projet institutionnel

- Les différents modes d'organisation de l'accueil de jour
- Les prestations et les services proposés en accueil de jour
- La mise en œuvre de l'accueil de jour dans l'institution
- L'articulation accueil de jour- hébergement

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques de formateur
- Échanges, débats
- Travaux en sous groupe



## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un processus évaluatif complet de la réussite des objectifs de la formation :

• Recueil écrit et oral des attentes

• Feed-back tout au long de la formation

• Évaluation des connaissances acquises en fin de formation



• Bilan oral de la formation  
Questionnaire de satisfaction

• Compte rendu individuel du formateur  
(envoyé à l'établissement)

Le client dispose d'un interlocuteur pour échanger à tout moment sur l'ingénierie de la formation, les objectifs, les modalités de réalisation et d'organisation, les conclusions de la formation.

## DÉLAIS D'ACCÈS ET ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC

- **Pour nos formations INTRA**, les délais d'accès à la formation et l'accessibilité des publics en situation de handicap sont définis par l'établissement accueillant.
- **Pour nos formations INTER**, le planning de nos formations est accessible sur le site de l'IRFA et permet l'inscription et l'entrée en formation des publics jusqu'à la veille du démarrage de l'action.

L'ensemble de nos lieux d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap, par ailleurs un référent handicap est identifié au sein de l'organisme.

## TARIFS

L'IRFA est exonéré de TVA en application de l'article 261-4-4° du Code Général des Impôts.

- **Pour nos formations Intra** : à titre indicatif, 1250 euros par jour selon les besoins de l'établissement et le profil du formateur, pour un groupe de 15 personnes maximum.
- **Pour nos formations Inter** : 240 euros par jour et par apprenant.



### UN PROJET DE FORMATION DANS VOTRE RÉGION ?

Contactez-nous pour une mise en relation avec nos conseillers et responsables de formation



02 33 29 66 51



infos@irfa-formation.fr